



- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 09
- A déduire bulletins blancs et nuls..... 00
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés..... 09
- Majorité absolue..... 05

Ont obtenus :

- Monsieur Goncalves Carvalho Alain..... 09
- Monsieur Devillers Marc..... 09
- Monsieur Bienaimé Thierry..... 09

Ont obtenus la majorité absolue et on été proclamé suppléants :

Monsieur Goncalves Carvalho Alain, né le 24/04/1966 à Amarante, domicilié 5 rue Courtier à Vaucourtois, a été proclamé suppléant et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Devillers Marc, né le 04/07/1966 à Tournan-en-Brie, domicilié 1 rue Bertrand à Vaucourtois, a été proclamé suppléant et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Bienaimé Thierry, né le 13/01/1970 à Compiègne, domicilié 3 rue Mère Grand à Vaucourtois, a été proclamé suppléant et a déclaré accepter le mandat.

La séance a été levée à 19h20, et ont signé les membres présents : Le Maire, les membres du bureau et la secrétaire. (Pour extrait conforme).

## **2 – DECISION MODIFICATIVE N°1 :**

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2023*

### **COMPTES DEPENSES**

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
011 / 615231	Voiries		1 000,00
21 / 2138 / OPNI	Autres constructions	2 000,00	
040 / 280412 / OPFI	Org. Pub. - Bâtiments et installations		1 000,00
68 / 681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 000,00	
	<b>Total</b>	<b>3 000,00</b>	<b>2 000,00</b>

### **COMPTES RECETTES**

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
040 / 280412 / OPFI	Org. Pub. - Bâtiments et installations	1 000,00	
	<b>Total</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>

## **3 – DECISION MODIFICATIVE N°2 :**

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2023*

### **COMPTES DEPENSES**

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2188 / OPNI	Autres immobilisations corporelles		113,50
21 / 2135 / OPNI	Installations générales, agencements, aménagements des const	113,50	
011 / 615228	Autres bâtiments		261,00
67 / 673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	211,00	
65 / 6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	50,00	
	<b>Total</b>	<b>374,50</b>	<b>374,50</b>

**4 – VENTILATION DE L'ARTICLE 6554 :**

Madame Le Maire informe l'assemblée que la somme figurant à l'article 6554 (83972,18 €) doit être détaillée par collectivité, soit :

- SIRP de Coulommès, Sancy et Vaucourtois : 74.000 €
- ALSH Crécy-la-Chapelle : 2000 €
- Cantine – garderie Commune Sancy : 7.972,18 €

**5 – SUBVENTION :**

Madame Le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Crécy-la-Chapelle demandant une aide financière pour l'année 2023.

Après discussion, l'assemblée avec 7 voix POUR et 2 Abstentions décide de verser une subvention exceptionnelle de 50 € à l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Crécy-la-Chapelle.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h40.**

Le Maire,  
MICHON Maryse



